

✓
▶
⌚
✕

L'ACTION MUNICIPALE À MI-MANDAT

86% D'ENGAGEMENTS TENUS

Pour une ville...

Bien gérée

Branchée

Tonique

Au quotidien

Talentueuse

En mouvement

Solidaire

Responsable

Constructive

De réussite

Sûre

Accessible



Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bilan dont une version synthétique est également consultable dans votre journal « Pontarlier votre ville ». Je vous invite bien entendu à nous faire part de vos remarques sous la forme qui vous conviendra (courrier, courriel,...).

PONTARLIER

Directeur de la publication

Patrick Genre

Équipe rédactionnelle :

L'équipe municipale et l'équipe de direction de la Ville de Pontarlier

Coordination : Julie Verger

Administration - Secrétariat de rédaction : Julie Verger

Crédit Photos et Illustrations :

Ville de Pontarlier

Conception et mise en page :

Scoop Communication et Service de communication de la Ville de Pontarlier



S'engager pour sa ville, c'est avoir l'ambition d'assurer son développement, d'accroître son attractivité, mais également d'asseoir sa notoriété.

L'action municipale ne se fonde pas uniquement sur les promesses d'une campagne électorale, notre feuille de route se nourrit également de propositions qui émergent tout au long du mandat. Autant d'engagements qui répondent aux préoccupations quotidiennes des Pontissaliens et Pontissaliennes.

Cette période de mi-mandat est l'occasion de faire un arrêt sur image, pour évaluer ensemble, en toute transparence, l'action municipale. Et ce, en complément des rencontres et échanges constants menés avec vous depuis le début du mandat et auxquels je m'étais engagé avec l'équipe municipale, à chaque réunion publique, dans les quartiers ou au cours des conseils municipaux, ...

C'est une nécessité qui s'affirme encore plus aujourd'hui. Il est primordial que les Elus s'adressent directement à la population, puissent rendre des comptes et sachent expliquer leurs choix. C'est l'objectif de ce document spécial qui complète votre journal « Pontarlier votre ville ». Dans cet esprit et dans le plus strict respect de la démocratie, j'ai également souhaité que les groupes d'opposition puissent disposer de plus d'espace qu'habituellement pour s'exprimer plus largement.

Vous retrouverez donc, organisé sous une présentation la plus aérée et la plus claire possible, l'ensemble de nos 185 engagements. A l'aide de pictogrammes simples, vous pourrez mesurer ce qui a été fait, ce qui est en cours, ce qui ne l'est pas encore et ce qui ne le sera définitivement pas. Vous pourrez aussi apprécier l'engagement de toute l'équipe municipale, car il s'agit d'un véritable travail d'équipe, sans lequel il ne pourrait y avoir d'arbitrage et de décision éclairée. C'est tout le sens qui est donné à la mise en valeur de l'ensemble de l'équipe de la municipalité, que je préside, et au-delà du groupe majoritaire.

Je tenais ainsi, avec l'équipe, à vous proposer ce bilan d'étape, que nous présenterons d'ailleurs publiquement, afin d'ouvrir le débat et surtout de nous projeter avec vous, d'ores et déjà, sur la seconde partie du mandat, qui comportera aussi de nombreux défis.



© Alexis Baud

Patrick GENRE,

Maire de Pontarlier,
Président de la Communauté
de Communes du Grand Pontarlier,
Conseiller régional
Bourgogne Franche-Comté

Vos élu(e)s - La Majorité



Retrouvez le trombinoscope détaillé avec les délégations sur www.ville-pontarlier.fr

COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

une ville branchée

Votre élu référent : Isabelle Narduzzi

Enrichir en permanence l'offre en TIC

157 Ré-agencer la page « actualités » du site internet de la Ville

La refonte complète du site internet a été engagée pour une mise en ligne fin 2017 et ce, afin de proposer une plate-forme de service et d'information mieux connectée aux usagers et adaptée aux nouvelles pratiques (Smartphones, réseaux sociaux...)

159 Créer une webcam Pontarlier

L'étude technique et le choix du site sont en cours.

160 Retransmettre les séances du conseil municipal sur internet

Après études technique et financière, au regard des audiences potentielles, cette action a été abandonnée, au profit d'un développement croissant de vidéos alimentant la chaîne Youtube de la Ville pour promouvoir l'image du territoire dans divers domaines.

Supports d'info

161 Installer de nouveaux panneaux d'affichage électronique

Une étude technique et financière est en cours pour l'implantation d'un panneau d'information touristique courant 2017 au pied du Larmont, pour promouvoir les activités du site de l'Arcan et du Gounefay.

162 Installer un plan tactile interactif (disponible 24 h/24)

Dossier transféré à l'Office de Tourisme

Un écran d'information touristique est disponible et visible 24h/24 à l'Office de Tourisme de Pontarlier.

163 Améliorer la diffusion des supports d'information papier (Journal municipal et Rendez-vous animations)

Un travail a été mené en collaboration avec le prestataire qui assure la distribution de ces documents pour identifier les zones aux distributions perturbées et instaurer des vigilances particulières, impliquant une redistribution des boîtes aux lettres dans les 72h lors de réclamation d'un usager. La mise à jour de la zone de distribution de la plaquette mensuelle Rendez-vous animations a permis d'augmenter le nombre de boîtes distribuées et d'inclure notamment les boîtes portant des mentions « stop à la pub mais ou à l'information de ma collectivité ». Tout défaut de distribution peut être signalé au 03 81 38 81 48 ou communication@ville-pontarlier.com.

Événementiel

164 Conserver le Championnat de France de Tarot

En 2017, lors de la 27^{ème} édition des Championnats à Pontarlier, a été signée la nouvelle convention de partenariat avec la Fédération française de Tarot, assurant ainsi la tenue de cet événement jusqu'en 2023 à Pontarlier.

ZOOM

158 Être présent sur les réseaux sociaux et développer la couverture Wifi et l'offre sms info

La page Facebook a été ouverte en mars 2016 et compte déjà 3500 fans.

De nouveaux points d'accès wifi sont disponibles à Pontarlier avec le concours de la CCGP (Complexe du Gounefay, Maison de l'intercommunalité...). D'autres sont à venir (Halle couverte, Esplanade Pourny...). Le nombre d'abonnés au Service SMS Info gratuit a été doublé depuis 2014 pour atteindre 1 000 personnes en 2017.

Rendez-vous sur www.ville-pontarlier.fr pour vous inscrire.



© Photo libre de droits - Ville de Pontarlier

165 Créer les « vendredis d'été » à Pontarlier

Un dossier partagé avec René Emilli

Voir engagement « une ville talentueuse » N°112 et N°123.

166 Accueillir au moins un événement d'envergure par an (congrès, festival)

Un dossier partagé avec René Emilli, Philippe Besson

En 2014 Pontarlier organisait et accueillait la Fête des Jumelages, en 2015, le centre-ville accueillait le Super Comice, des négociations sont en cours pour accueillir à nouveau un congrès d'envergure.



ZOOM

167 Créer des manifestations fédératrices et médiatiques autour de l'absinthe

Un dossier partagé René Emilli

En 2015 avait lieu la première randonnée franco-suisse de l'absinthe avec plus de 600 participants. En 2017, elle est à nouveau organisée et fusionnée avec la Fête de l'absinthe, manifestation biennale grand public proposée depuis 2005. Prochaine édition : 30 juillet.



ZOOM

✓ 174 Donner une nouvelle impulsion au pique-nique pontissalien

Déplacé du Grand Cours au centre-ville, place d'Arçon, le « Pique-nique communal » rebaptisé « Pique-nique pontissalien » accueille environ 200 personnes. L'édition du 23 juin 2017 a proposé de nouvelles animations familiales ainsi qu'une buvette/restauration légère en complément des repas principalement tirés du sac.

🕒 168 Concevoir un événement d'ampleur autour du savoir-faire pontissalien

Le savoir-faire pontissalien est à présent mis en valeur au quotidien dans le cadre des diverses cérémonies et réceptions municipales où les produits locaux (salaisons, pâtisseries, boissons...) sont proposés à la dégustation, dans le cadre des manifestations grand public (vente de produits locaux au Marché de Noël, au Championnat de France de Tarot, à la Fête de l'Absinthe, aux artisans au Grand Cours...). Cette démarche ne donnera pas lieu néanmoins à la création d'un événement nouveau spécifique, mais à une valorisation constante au travers d'actions et événements existants.

Démocratie locale

▶ 169 Amender la charte de fonctionnement des Conseils Inter-Quartiers

Un travail de réflexion entre la collectivité et les conseillers inter-quartiers est en cours pour aboutir à un nouveau schéma de fonctionnement pour poursuivre des objectifs redéfinis.

▶ 170 Leur donner plus d'indépendance et valoriser leur travail

La nouvelle charte participera indéniablement à cette évolution, néanmoins la création de rôle de référent, l'instauration de panneaux d'informations dédiées dans les inter-quartiers, l'instauration d'une rubrique

dédiée dans chaque numéro du journal municipal ou la refonte des logos et des dénominations des inter-quartiers poursuivaient déjà, ces objectifs.

✓ 171 Les associer à la soirée d'accueil des nouveaux habitants et créer dans chaque conseil une fonction d'ambassadeur

Chaque inter-quartiers est doté d'un élu/habitant référent, et l'ensemble des conseillers sont cordialement invités à participer aux cérémonies officielles de la collectivité, notamment celle dédiée aux nouveaux habitants où chacun des référents a pu par exemple présenter sa ville et son quartier en 2016.

✓ 172 Doter chaque interquartiers d'une enveloppe financière pour développer des actions du « vivre ensemble » dans les quartiers + 173 Organiser avec eux des journées thématiques

Ces enveloppes financières ont été engagées notamment dans l'organisation de temps forts et animations : « Pique-nique communal », « opération Ville Propre » au centre-ville et dans les écoles. Se reporter à l'engagement N° 174.

Communautés étrangères

▶ 175 Rencontrer régulièrement les communautés et favoriser les échanges

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

Plusieurs rencontres ont eu lieu dans le cadre de sujets d'actualité, pour des échanges constructifs et informels.

🕒 176 Créer un événement interculturel

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

Non réalisé à ce jour, à l'étude.



© Ville de Pontarlier



© Ville de Pontarlier